



**KONSCHT
HAL
ESCH**

Espace d'art
contemporain

LEAP25

THE LUXEMBOURG ENCOURAGEMENT FOR ARTISTS PRIZE
5^e édition

APPEL À CANDIDATURES

Introduction

La Korschthal lance la 5^e édition du *LEAP – The Luxembourg Encouragement for Artists Prize*, créé en 2016 et qui récompense tous les deux ans, un·e artiste ou groupe d'artistes issu·e·s du milieu contemporain. Quatre finalistes seront choisis parmi les dossiers remis lors de l'appel. S'y attache une exposition collective du même nom à la Korschthal. **L'édition 2025 se déroulera du 29 mars au 27 avril 2025.** Le prix sera remis lors du vernissage, le vendredi 28 mars 2025. Chaque finaliste parmi les quatre sélectionnés sera également accueilli en tant qu'artiste-résident aux résidences du Bridderhaus (bridderhaus.lu) où il bénéficiera de ressources financières et logistiques.

Le prix constitue un soutien à celles et ceux, toutes disciplines confondues dans le domaine des arts visuels, dont le talent et la vision se sont récemment démarqués et qui sont prêt·e·s à passer à l'étape supérieure. Au-delà de la récompense, le *LEAP* vise donc à renforcer la visibilité de l'artiste lauréat·e et à l'installer durablement dans le monde de l'art contemporain.

Qui peut participer à l'appel à candidatures ?

L'appel s'adresse à tout·e artiste s'étant distingué·e au cours des trois dernières années sur le plan national ou international, toutes disciplines confondues dans le domaine des arts visuels.

Les liens avec le Luxembourg peuvent être divers (nationalité, naissance, lieu de résidence et/ou de travail).

Le prix

Le prix *LEAP – The Luxembourg Encouragement for Artists Prize* vise à aider les artistes faisant preuve d'une démarche novatrice dans la création contemporaine et à soutenir le développement de leurs carrières.

Le prix, doté de 12.500 € par la Korschthal, est décerné après délibération d'un jury international.



En 2016, le prix fut décerné à Sophie Jung, en 2018 à Laurianne Bixhain, en 2020 à Hisae Ikenaga et en 2022 à Stefania Crişan.

Chacun des quatre finalistes sera invité comme artiste-résident aux résidences d'artistes du Bridderhaus à Esch-sur-Alzette.

Ces résidences se dérouleront au Bridderhaus du 3 au 28 mars 2025 (1 mois de résidence),

Il s'agit de résidences de production, pendant lesquelles les quatre candidats pourront préparer et perfectionner leur projet en vue de l'exposition à la Korschthal.

La présence en continu au Bridderhaus pendant le mois de la résidence de production, ainsi que pendant la conférence de presse de l'exposition et du vernissage à la Korschthal sont obligatoires.

L'exposition

Suite à l'appel à candidatures et au processus de présélection, quatre finalistes seront retenu-e-s en vue d'une exposition commune qui se tiendra du 28 mars au 27 avril 2025 à la Korschthal.

LEAP - l'exposition - reflétera le niveau global des contributions, tout en accroissant de manière substantielle la visibilité du prix et, par extension, des finalistes et du/de la lauréat-e.

Un catalogue, composé de quatre catalogues individuels pour chaque finaliste sera publié à l'issue de l'exposition.

Vernissage et remise du prix : ven 28.03.2025

Exposition : Ven 28.03 – Dim 27.04.2025 en entrée libre

Quand présenter sa candidature ?

L'appel à candidatures est ouvert du lundi 21 octobre au dimanche 15 décembre 2024.

L'annonce de la sélection des finalistes se fera le jeudi 16 janvier 2025.

Comment participer à l'appel à candidatures ?

La candidature se fait en ligne via le formulaire accessible sous : korschthal.lu/fr/expo/leap25

Dans ce formulaire seront demandés :

- > les coordonnées complètes de l'artiste ;
- > son lien avec le Luxembourg ;
- > un dossier de présentation de 12 pages au format PDF, incluant :
 - un CV mettant en évidence sa carrière professionnelle
 - une courte présentation de sa démarche artistique
 - au moins 8 pages d'illustrations montrant principalement des pièces des trois dernières années.

À noter :

- Le jury préfère l'illustration d'une seule pièce (ou d'une seule exposition) par page ;
- Des vues montrant les pièces dans un contexte d'exposition sont très appréciées ;
- Des extraits d'œuvres vidéo ou multimédia peuvent être intégrés dans le dossier par lien internet (Vimeo, YouTube, etc.)

Date limite de réception des dossiers : dim 15.12.25

En cas de questions ou pour de plus amples informations : info@korschthal.lu



Calendrier

Lun 21.10.24	lancement de l'appel à candidatures
Dim 15.12.24	deadline pour la remise des dossiers
Jeu 16.01.25	annonce de la sélection des quatre finalistes
Lun 03.03.25 - Ven 28.03.25	résidences au Bridderhaus
Ven 28.03.25	vernissage de l'exposition et remise du Prix
Sam 29.03.25 - Dim 27.04.25	exposition

Règlement

1. Appel à candidatures

L'appel à candidatures pour la 5^e édition du *LEAP* est ouvert du lundi 21 octobre au dimanche 15 décembre 2024.

La candidature qui se fait via un formulaire en ligne accessible sous konschthal.lu comporte

- > les coordonnées complètes de l'artiste ;
- > son lien avec le Luxembourg ;
- > un dossier de présentation de 12 pages au format PDF, incluant
 - un CV mettant en évidence sa carrière professionnelle
 - une courte présentation de sa démarche artistique
 - au moins 8 pages d'illustrations montrant principalement des pièces des trois dernières années

Tout dossier incomplet, ne remplissant pas les spécificités mentionnées ci-dessus ou arrivant après la date limite du 15 décembre 2024 ne sera pas retenu.

La participation est gratuite.

2. Modalités de sélection

La sélection des projets retenus est effectuée par le jury sur la base des dossiers remis.

3. Annonce des artistes retenu-e-s

La sélection des quatre finalistes est annoncée aux candidat-e-s et via communiqué de presse le jeudi 16 janvier 2025.

4. Production de l'exposition

L'exposition sera présentée dans les salles d'exposition de la Korschthal.

La Korschthal se réserve le choix final des œuvres, leur nombre, leur répartition et leur implantation dans l'espace d'exposition, et ce d'après la scénographie retenue. Ce choix ne peut être contesté par l'artiste.

Une bourse de 3.000 € (per diem inclus) sera versée par le Bridderhaus à chaque finaliste lors de sa résidence, le mois précédant le vernissage de l'exposition à la Korschthal : il couvrira les rémunérations d'artistes. Des enveloppes pour frais de production et frais de transport à hauteur de 3.000 € par projet s'ajoutent au budget.

Toutes les œuvres doivent être des originaux de l'artiste.

L'artiste garde les droits d'auteur de ses œuvres et récupère ses travaux après l'exposition.



5. Catalogue

Un catalogue constitué de quatre catalogues individuels est édité à l'occasion de l'exposition. 100 exemplaires de son catalogue individuel seront remis à chaque finaliste. Les finalistes s'engagent à fournir le matériel adéquat et nécessaire à la réalisation du catalogue (photos en bonne résolution, texte critique, CV...)

6. Communication

Par sa participation, chaque artiste accorde implicitement les droits de reproduction complète ou partielle de son/ses œuvre(s) à des fins de promotion et/ou de documentation de son travail et de LEAP (sites internet, catalogue, réseaux sociaux, documents destinés à la presse...).

7. Médiation

La Korschthal met en place des actions de médiation pour valoriser les artistes et leur travail auprès du public (visites guidées, visites scolaires, workshops...).

Partenaire :

ROTONDES :
EXPLORATIONS CULTURELLES

Partenaire média exclusif :

